



RAPPORT D'ACTIVITES

EXERCICE 2016

Présenté en conseil communautaire le 2 septembre 2017 à Nuku Hiva

version du 2 septembre 2017

1 FAITS MARQUANTS

1.1 DÉVELOPPER LA PÊCHE POUR REDYNAMISER LES MARQUISES

La communauté de communes des îles Marquises s'est associée à la société civile marquisienne et le secteur privé du pays pour développer un projet de pêche dans les eaux marquisiennes. Ce projet, le Marquesas Fisheries Project ou Hiva Toa en marquisien, se penchera particulièrement sur la commercialisation du thon labélisé frais pêché au large des îles marquisiennes.

Pour continuer à fixer ses familles dans leurs îles, la CODIM entend faire accéder à celles-ci des ressources jusqu'ici inexploitées dans la zone des 20 miles (poti marara), entre 20 et 200 miles (pour les thoniers de plus de 13 m).

La CODIM est convaincue que la revitalisation des archipels souhaitée par le Pays rejoint les besoins de la société civile des pêcheurs, à plus de formations en matière de gestion administrative (plans de campagne, fiche hebdomadaire d'activité...), financière, comptable et environnementale (revalorisation des déchets de poissons).

Développer la pêche va générer des revenus économiques propres en favorisant la création d'emplois locaux. Ainsi les ménages de pêcheurs seront capables de contribuer à leur propre développement. Les missions de la CODIM seront d'accompagner les bénéficiaires ciblés en leur fournissant des opportunités de compétences nouvelles et en ravitaillant les marchés locaux, nationaux, régionaux et internationaux nouveaux.

Le détail et le descriptif du projet ainsi que les grands équipements structurants et les structures d'accompagnement par île, le partenariat ou la collaboration public-privé, et les plans stratégiques de la CODIM et la société civile sont exposés dans la publication Hiva Toa – Marquesas Fisheries Project – 2017-2025

(http://www.codim.pf/wp-content/uploads/2016/09/mfp_texte_finale_fisheries.pdf)

Entre mars et septembre 2016, les pêcheurs de toutes les vallées des Marquises ont été consultés. La majorité d'entre eux souhaitent être formés à la tenue des journaux de pêche, à occuper des responsabilités de gestion et certains veulent même acquérir de nouveaux navires pour devenir pêcheur entrepreneur.

Pour accompagner les bénéficiaires de ce projet, la CODIM s'est rendue à Paris en avril 2016 et a rencontré Mr Marc VIZY, conseiller à la présidence de la République française dans un premier temps pour discuter des quotas de pêche qui pourront être attribués aux thoniers polynésiens dans la ZEE de Clipperton et sur la possibilité de faire des Marquises

une base arrière pour le ravitaillement d'un centre de recherche international à Clipperton. Dans un deuxième temps, la délégation s'est entretenue avec Mr Gilles CANTAL du MEDETOM, conseiller technique, en présence de 4 hauts fonctionnaires de Bercy plus spécialement chargés des dispositifs de défiscalisation dont celui relatif à la défiscalisation améliorée. Localement, la CODIM a participé au 3ème forum de l'économie bleue en Polynésie française organisé à Tahiti les 16 et 19 septembre 2016 par le Cluster Maritime. L'occasion s'est présentée pour y présenter le projet Hiva Toa et les besoins en infrastructures.

Le Cluster Maritime a retenu les objectifs et ambitions suivants:

- Doubler le CA, le volume de prises, la flotte;
- Augmenter les volumes exportés;
- Renforcer l'effort d'exploitation sur le thon blanc;
- Cibler de nouvelles ressources: meka, thon obèse, thon à nageoires jaunes;
- Développer le foncier littoral dédié à l'activité de pêche et d'aquaculture;
- Concevoir et réaliser un tunnel de congélation partagé en synergie par les opérateurs;
- Organiser les ravitaillements en carburants à l'échelle du Pays;
- Considérer des possibilités de bases avancées aux Marquises et aux Tuamotu;
- Améliorer la rentabilité et la gestion du Marché d'Intérêt Territorial.

1.2 AGRICULTURE

La CODIM a souhaité élargir ses investigations à l'ensemble de ses administrés qui tirent leurs revenus du secteur primaire, et non pas seulement de la pêche. Le projet Hiva Tupu est donc né. La CODIM a travaillé avec la société GAMA VISION & ADVOCACY (GAMA) pour dresser un état des lieux. Les résultats montrent que l'esprit d'entrepreneuriat est très peu développé et un tissu de coopératives et autres groupements sont encore à l'état embryonnaire. Pour développer le secteur agricole, GAMA a émis plusieurs recommandations :

- Organiser les producteurs marquisiens en les formant et en renforçant leur capacités à se regrouper, à bien gérer sur le plan financier et comptable leurs entreprises ;
- Accompagner les fermiers de la société civile à améliorer leurs connaissances ;
- Former pour porter secours à l'appauvrissement des sols

En intervenant dans toutes les vallées des Marquises, GAMA a identifié le potentiel de chaque île. Le projet de création d'une zone d'activité économique (ZAE) à vocation agricole s'inscrit dans l'optique de favoriser le développement des exploitations agricoles et d'organiser la filière au plan local. Des ZAE peuvent être développées dans toutes les

îles. Ua Huka pourrait servir de grenier future des Marquises. A Fatu Hiva, l'eau potable coule à flot et pourrait être commercialisée. A Tahuata, il y a des centaines de temanu dont l'huile peut être extrait de ses graines. A Nuku Hiva, il y a de grands espaces cultivables pour y installer la pépinière de cocotiers pour régénérer la cocoteraie des Marquises et pour y faire de l'élevage. L'abattoir des Marquises pourrait être installée à Ua Pou. Enfin, une usine de transformation se monte à Hiva Oa.

Stagiaire M. Teiki GAUBIL :

La CODIM a eu la chance d'accueillir un stagiaire pour travailler sur une des ZAE. L'étude de 10 semaines menée par Teiki GAUBIL, étudiant en Master I à Montpellier porte sur la création d'une ZAE à Ua-Huka dans la zone de Manihina. Cette ZAE constituera un site pilote qui entraînera dans son sillage la création par la CODIM d'autres ZAE sur chacune des îles des Marquises.

Le site pilote a été choisi car il marque l'intérêt des élus d'apporter davantage d'équilibre au sein du territoire marquisien. Le site a un potentiel important de production agricole mais n'est actuellement pas exploitée commercialement. La population agricole demeure majoritairement tournée vers l'activité de subsistance et n'est pas encore tournée vers l'initiative privée au développement économique.

Teiki GAUBIL est originaire de Atuona Hiva Oa et a obtenu sa licence de géographie et d'aménagement du territoire à l'Université de la Polynésie française en Juin 2015. Il part en Métropole, à Montpellier poursuivre ses études et en Août 2016, il obtient son Master I en Gestion des Territoires et Développement Local, parcours Espaces Ruraux et Développement Local.

1.3 EMPLOI

1.3.1 Service Civique

En 2016, la CODIM a souhaité reconduire le dispositif du service civique. l'effectif est passé de 15 en 2015 à 39 en 2016. Ainsi, depuis le 1er juin 2016, 39 jeunes se sont engagés pour 8 mois dans le cadre du service civique. Ces 39 jeunes âgés entre 18 et 25 ans sont répartis dans toutes les îles des Marquises : Nuku Hiva (8), Ua Pou (8), Hiva Oa (8), Fatu Iva (5), Tahuata (5), et Ua Huka (5). Leurs missions étaient définies par les communes qui les accueillait se projetaient essentiellement vers des projets de solidarité, de culture et d'environnement.

Solidarité : Pour que les jeunes développent leur empathie et viennent en aide des personnes dans le besoin.

Les engagés de Hiva Oa ont perdu une ancienne collègue de travail emportée par un cancer, laissant ainsi un époux et 3 enfants. Dans un esprit de solidarité, les engagés du service civique ont pris l'initiative d'organiser une « Marche pour Sandra » dont l'objectif était de récolter un fonds pour aider la famille à obtenir un fare OPH attribué juste avant le départ de Sandra. Cette marche a réuni plus de 150 personnes qui ont tous contribué à l'obtention de ce fare. Cet exemple de solidarité a été très apprécié par la famille de la défunte mais aussi par toute la population de Hiva Oa.

Culture et sport : Pour que les jeunes s'engagent dans leur culture et développent leur propre estime en entrant directement en contact avec la population.

Les 5èmes jeux des Marquises s'est déroulé à Hiva Oa où plus de 800 athlètes des 6 îles se sont affrontés dans 8 disciplines. Certains volontaires ont organisé et ont contribué au bon déroulement des jeux alors que d'autres ont participé aux disciplines. Tous y ont participé.

Les volontaires motivés par la culture ont pris l'initiative d'interviewer les personnes âgées des vallées pour y récolter les légendes marquisiennes.

Environnement : Pour que les jeunes s'investissent dans leur population locale, dans leur bien être et pour la préservation de leur environnement.

Des volontaires de toutes les 6 communes ont participé activement à sensibiliser la population au tri des déchets, à faire des états des lieux et à proposer des solutions.

1.3.2 Corps aux Volontaires de Développement (CVD)

Pour la première fois, la CODIM a bénéficié du dispositif du Pays, le Corps aux Volontaires de Développement (CVD) et 3 candidats ont été sélectionnés.

Mme. Alizé VAATETE a été chargée du transport et des prestations logistiques pour :

- contribuer à la définition du mode de gestion pour le transport maritime inter-insulaire sud,
- contribuer au bon déroulement des événements communautaires,
- participer à l'organisation des conseils communautaires ou autres réunions et
- gérer le parc CODIM

Mme. Karen TAMARII a été chargée de la communication afin de :

- Créer une charte graphique,
- Créer des modèles de courriers administratifs et formulaires avec saisies automatisées,
- Créer une base de données de tous les services et partenaires de la CODIM,
- Bien veiller à la médiatisation et communication de la CODIM associées aux subventions attribuées,

- Mettre à jour le site internet,
- Collaborer à l'organisation des jeux des Marquises.

M. Jason BREMOND a lui été mis à disposition de la station de sauvetage en mer de Atuona pour des missions bien spécifiques :

- Remettre à niveau le réseau en lien avec la Fédération d'Entraide Polynésienne du Secours en Mer,
- Entretien du matériel électronique, les panneaux photovoltaïques et les installations électriques de la station.

1.4 TRANSPORT INTER-INSULAIRE

L'esprit de solidarité a encore régné dans les îles Marquises. Le samedi 3 décembre 2016 à 10H du matin, la commune de Hiva Oa a accueilli la navette Te ata o hiva dans toute sa tradition aux sons des pahu (tambours), aux Mave mai (accueil oral chanté) et aux Haanaunau (incantation aux dieux pour la protection).

L'accueil était un événement solidaire car les administrés des communes voisines, Tahuata et Fatu Hiva, les engagés du service civique de la CODIM, le comité du tourisme de Hiva Oa et les services du Pays ont contribué à l'organisation de cet accueil.

La population était au rendez-vous et a rejoint l'équipage au cocktail en profitant d'une prestation de danse présentée par une partie du groupe local TOA PAPAKU NO KAKAIA mené par 2 jeunes hommes, Mahea TEHAAMOANA et Hivanui JAMET.

La navette Te ata o hiva a quitté Tahiti mardi 29 novembre 2016, le lendemain de son inauguration à laquelle des élus et agents des 6 communes marquisiennes et de la CODIM ainsi que des membres de l'académie marquisienne qui a choisi le nom de la navette ont pu être présents. En mer, l'équipage de la flottille administrative a rencontré du mauvais temps mais est arrivé sain et sauf au quai de Tahauku, Hiva Oa.

La navette a été construite par la société Nautisport Industries basée à Taravao, Tahiti avec le budget du Pays. Cette navette est le fruit d'un travail mené par la CODIM en 2012, à la suite de la publication du son schéma directeur des transports maritimes interinsulaire, annexé à son plan de développement économique et durable. L'annexe démontre l'urgence d'une liaison régulière entre Fatu Hiva, Tahuata et Hiva Oa. En effet Fatu Hiva et Tahuata sont les seules îles de l'archipel n'ayant pas d'aérodrome.

La liaison régulière entre ces 3 îles du sud de l'archipel permet aux administrés et touristes de voyager en toute sécurité et favorise le développement d'activités touristiques sur Tahuata et Fatu Hiva. La navette a commencé ses rotations régulières le lendemain de Noël, lundi 26 décembre 2016.

Pour profiter de ces voyages en toute sécurité et à l'abri des éléments naturels (pluie, vent, soleil) réservez pour garantir vos places. 40 places sont disponibles dans une salle climatisée pour rendre votre voyage agréable. Vos bagages et votre fret sont également à l'abri et sécurisés.

Alizé VAATETE a été embauchée en tant que responsable du service logistique grâce au dispositif du Pays, le Corps Volontaire pour le Développement (CVD). Son rôle est de mettre en place un système de réservation pour les passagers. Le programme des rotations est consultable sur le site internet www.codim.pf.

Bon voyage!!

1.5 JEUX DES MARQUISES

Les 5ème jeux des Marquises se sont déroulés à Hiva Oa du 12 au 16 décembre 2016 réunissant ainsi plus de 800 athlètes des 6 îles. Ces athlètes se sont affrontés dans 8 disciplines : futsal, football, volley-ball, handball, tennis de table, surf, vaka et pétanque.

Comme tout événement communautaire, les communes et la CODIM investissent dans ces projets de cohésion sociale et de développement économique. C'était à l'occasion de ces jeux que la navette territoriale a commencé ces premières rotations.

Toutes les délégations des îles s'étaient préparés pendant des mois. Au final, Hiva Oa, la commune hôte remporte 11 médailles d'or.

Au vu du succès des jeux et de l'engouement des jeunes, la CODIM a décidé de soutenir les futurs événements sportifs communautaires. Les prochains mini-jeux se dérouleront dans le nord entre les îles du nord et dans le sud entre les piles du sud.

1.6 REPRÉSENTATIONS extérieures DE LA CODIM

1.6.1 Mata Hoata, Arts et Sociétés aux îles Marquises, Musée du Quai Branly – avril 2016

C'est la deuxième fois que le musée du Quai Branly met en valeur un archipel de la Polynésie française. En 2009, Mangareva Panthéon de la Polynésie était à l'honneur. En 2016, Mr Félix BARSINAS a été invité à présenter la communauté de communes des îles Marquises au public du Quai Branly.

Les élus marquisiens étaient invités à l'inauguration de cette exposition et avaient rejoint une autre délégation, celle des artistes qui ont prêtés quelques oeuvres pour cette occasion, ainsi que le ministre de la culture de la Polynésie française. Dans son discours,

ce dernier a rappelé que l'inscription des sites marquisiens au patrimoine mondial de l'humanité suit son cours.

1.6.2 Un nouveau Haut-Commissaire pour commémorer l'Appel du 18 juin du général de Gaulle – juin 2016

René BIDAL a été nommé pour succéder à Lionel BEFFRE au fonction de Haut-Commissaire de l'État en Polynésie française. A peine arrivé à Tahiti le vendredi 27 mai 2016 à Tahiti, il prend l'avion pour Hiva-Oa et commémore l'Appel du 18 juin du général de Gaulle aux côtés de la sénatrice Lana TETUANUI, du président de la CODIM, Félix BARSINAS et du maire de Hiva Oa, Etienne TEHAAMOANA.

1.6.3 Evolution statutaire des Marquises/Pêche, agriculture/Culture - Paris – novembre 2016

Le déplacement à Paris avait pour objet de rencontrer des interlocuteurs institutionnels afin de leur présenter le projet de création d'une collectivité des Marquises. Par ailleurs, il a aussi été l'occasion de prendre contact avec différents ministères parisiens afin de faire avancer des projets marquisiens dans le domaine de la pêche, de l'agriculture et de la culture (UNESCO).

1.7 L'EXAMEN DES COMPTES

Le 5 février 2016, la Chambre Territoriale des Comptes a ouvert le contrôle des comptes de la CODIM entre 2010 et 2015. Les observations définitives de la CTC ont été formulées le 14 septembre 2016.

La chambre recommande de :

- négocier avec le Pays un nouveau périmètre d'activité et de nouveaux financements dans le cadre d'une nouvelle loi du Pays,
- rattacher systématiquement les charges et les produits aux exercices concernés,
- en fin d'exercice, établir la liste des restes à réaliser, en dépenses et en recettes d'investissement,
- maîtriser les dépenses de réception supportés par la CODIM,
- restreindre les participations aux congrès et aux voyages d'étude hors Polynésie française,
- développer la mutualisation des moyens en liaison avec les communes membres, notamment en termes de ressources humaines expertes dans les compétences de la CODIM.

Dès l'année 2016, la CODIM a entrepris plusieurs actions d'après les recommandations de la chambre. La secrétaire comptable a suivi des formations pour rattacher les charges et produits et établir la liste des restes à réaliser. Les dépenses de réception ont été diminuées en faisant intervenir des associations locales. Les communes participent aux congrès des maires en France et de l'ACC'DOM au titre de leur commune. Les négociations avec le Pays pour un nouveau périmètre d'activité ont été entamés mais restent sans accords.

2 LE FONCTIONNEMENT DE LA CODIM

Le **bureau exécutif** donne les orientations stratégiques et retient les dossiers à présenter au conseil communautaire. En 2016, le bureau s'est réuni 3 fois, dont 2 fois en France.

Le **conseil communautaire** décide et vote les décisions nécessaires à l'avancé des projets. Il est composé de 15 délégués titulaires élus par les conseils municipaux des communes membres et 15 suppléants amenés à remplacer les titulaires en cas d'empêchement. Au 31 décembre 2016, la CODIM a été présidée par Félix BARSINAS, maire de Tahuata, élu pour le mandat 2014-2020. Le conseil communautaire s'est réuni 4 fois dont 1 fois à Nuku Hiva après le séminaire annuel de l'État organisé par l'administrateur de l'État. Le conseil communautaire a voté 28 délibérations.

Trois **commissions** travaillent selon des thématiques précises à l'avancée des projets et proposent des plans d'actions. Elles sont présidées par le président de la communauté de communes élu par les délégués communautaires, en respect du statut en vigueur. En 2016, les commissions du développement économique se sont réuni 2 fois pour se pencher sur le développement de la pêche et de l'agriculture aux Marquises et sur la labélisation des produits matériel et immatériel issu des Marquises. De ce travail, 3 fiches d'actions ont été produites.

L'**équipe administrative** met en œuvre les décisions prises à chaque étape du processus de validation. En 2016, la CODIM a été dirigée par Mme. Mareva KUCHINKE et assistée de Mme. Bertille ATA, secrétaire comptable et de M. Mickaël FIDELE, juriste. Au cours de l'année, l'équipe s'est agrandie temporairement avec Mmes. Francesca ORI en secrétariat, Alizé VAATETE en logistique et Karen TAMARII en communication.

3 DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS

Depuis 2014, la CODIM est présidée par le maire de Tahuata, Mr. Félix BARSINAS. Les communes sont représentées par des délégués communautaires désignés par le conseil municipal de chaque île. Ils sont 3 (3 titulaires et 3 suppléants) pour les communes de Nuku Hiva, Ua Pou et Hiva Oa et 2 (2 titulaires et 2 suppléants) pour les communes de Ua Huka, Tahuata, et Fatu Iva.

Commune	Titulaires	Suppléants
Tahuata	M. Felix BARSINAS (Président, Maire) Mme. Mirella TIMAU	M. François KOKAUANI Mme. Sabina NAKEAETOU
Ua Pou	M. Joseph KAIHA (Vice-Président, Maire) M. Georges TEIKIEHUUPOKO M. Marcel BRUNEAU	M. Damase AH LO Mme. Ivelyne TOHUHUTOHETIA M. Ame BRUNEAU
Hiva Oa	M. Etienne TEHAAMOANA (Maire) M. Ani PETERANO Mme. Tania BONNO	M. Domingo TEHAAMOANA M. Chris TEIKIVAHITINI Mme. Vanina BARSINAS
Nuku Hiva	M. Benoît KAUTAI (Maire) Mme. Joseline PIRIOTUA M. Casimir UTIA	M. Casimir TAMARII M. Max PETERANO M. Teva SCHMIDT
Ua Huka	M. Nestor OHU (Maire) Mme. Florentine SCALLAMERA	M. Ranka AUNOA Mme. Albertine TEIKITEEPUPUNI
Fatu Hiva	M. Henri TUIEINUI (Maire) M. Atanase PAHUTOTI	Mme. Marie-Céline KAMIA M. Xavier GILMORE (décédé)

4 COMMISSIONS DE TRAVAIL

A 2 reprises en mars et avril 2016, la commission de développement économique s'est réunie pour travailler sur des fiches d'actions. Ces fiches d'actions ont été demandées par la Délégation pour le Développement des Communes afin d'identifier des compétences ciblées que la CODIM souhaite demander au Pays.

Dans le plan de développement économique et durable des Marquises, la CODIM a établi des axes de développement, d'aménagement, de protection et de communication.

- Fiche 1.6 : Planter de nouvelles unités agro-industrielles basées sur la transformation des produits agricoles
- Fiche 1.8 : Organiser et structurer une pêche semi-industrielle
- Fiche 1.12.a : Obtenir un label de qualité et une marque d'origine du patrimoine culturel matériel et immatériel

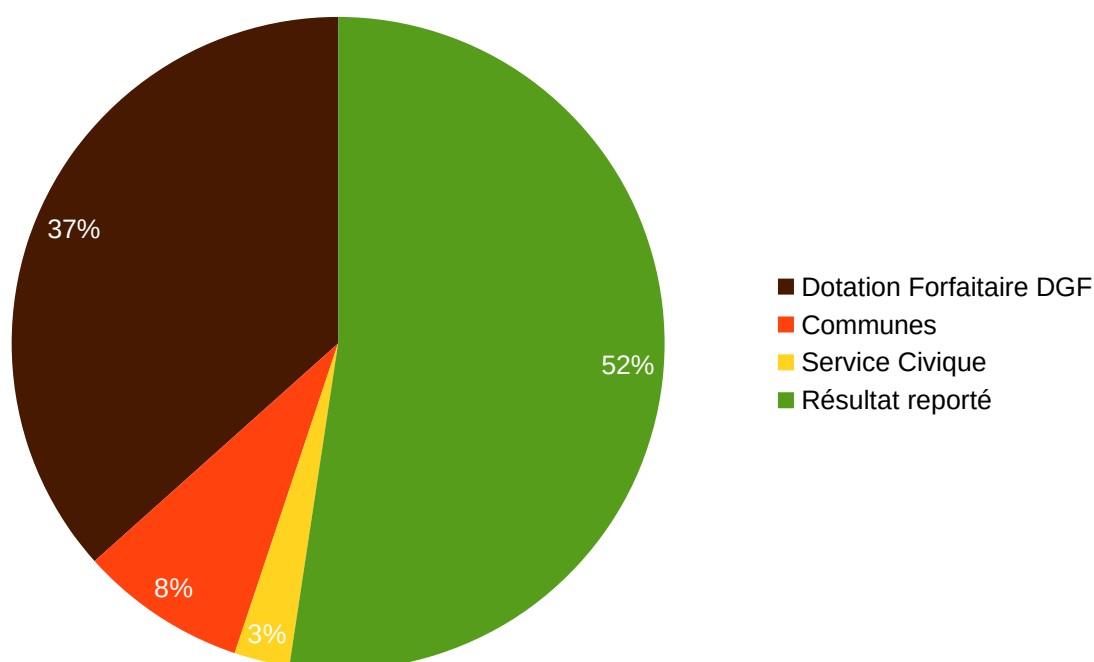
Ces 3 fiches sont disponibles sur le site internet www.codim.pf.

5 RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016

5.1 SECTION DE FONCTIONNEMENT

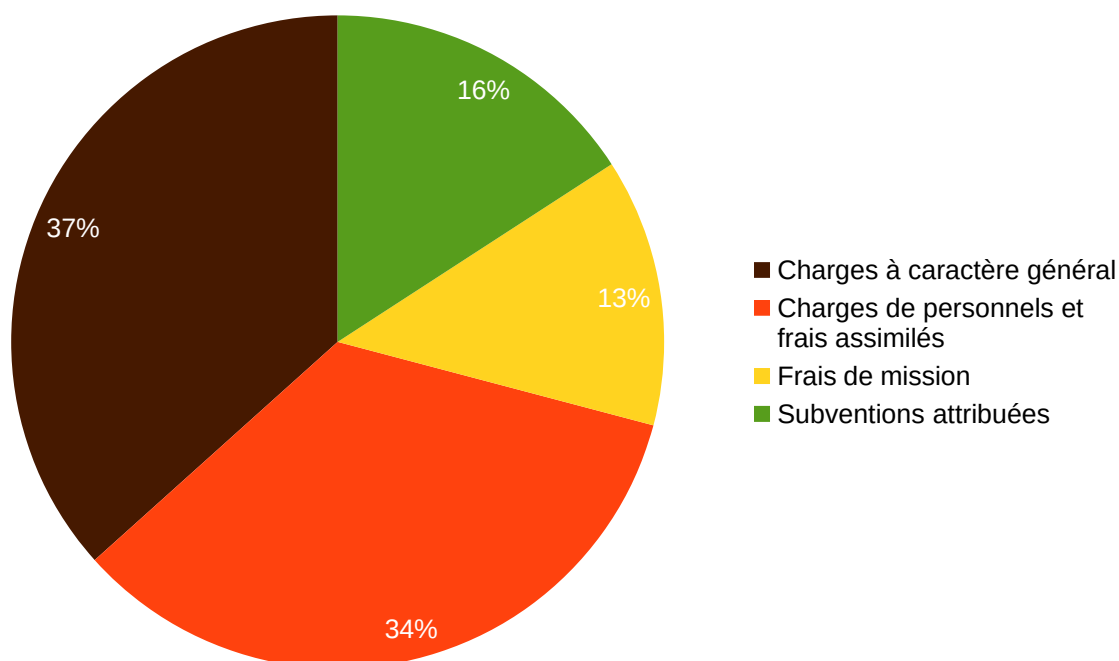
5.1.1 Recettes de fonctionnement

En 2016, la principale recette de fonctionnement de la CODIM provient du report de résultat de l'exercice 2015 (53 % soit 85 541 604 CFP), de la dotation forfaitaire DGF (37 % soit 59 780 316 CFP), des communes membres (8 % soit 13 500 000 CFP) et du remboursement du personnel par l'agence Service Civique (2 % soit 4 484 411 CFP).



5.1.2 Dépenses de fonctionnement

En 2016, la principale dépense de fonctionnement de la CODIM consistait à payer les charges à caractère général (37 % soit 27 319 880 CFP), les charges de personnels et frais assimilés (34 % soit 25 525 018 CFP), des frais de missions (13 % soit 9 892 667 CFP) et des subventions attribuées aux associations (2 % soit 11 813 997 CFP).



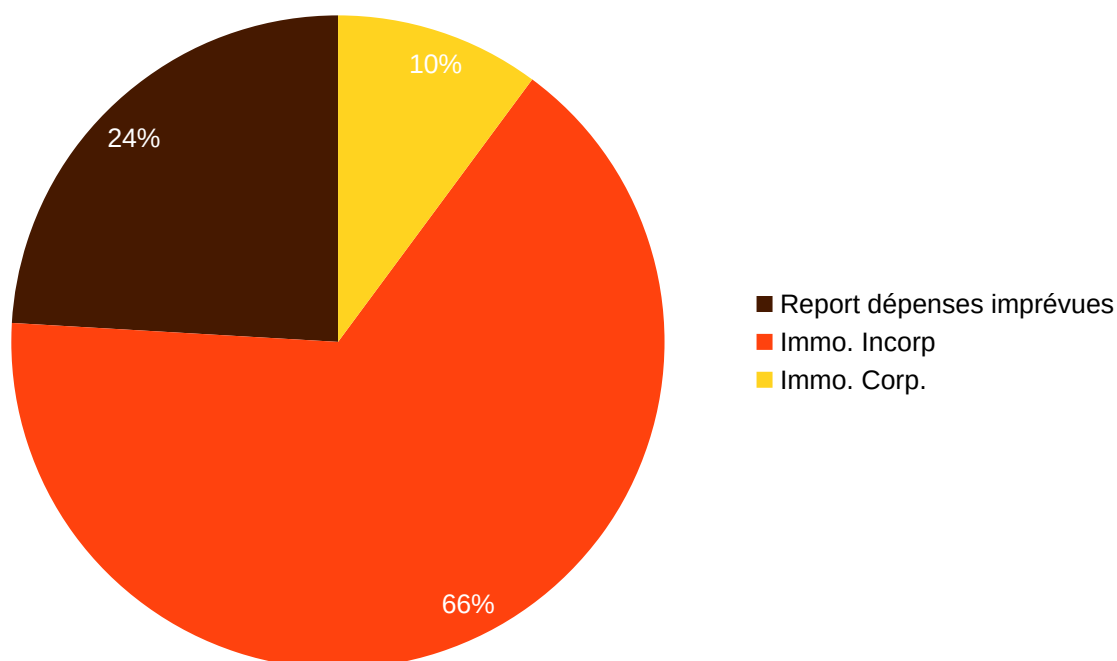
5.2 SECTION D'INVESTISSEMENT

5.2.1 Recettes d'investissement

Le FIP est l'unique recette en investissement soit 5 395 682 CFP. Ces fonds ont servis à poursuivre les études sur la réhabilitation des dépotoirs et la gestion des déchets dans les communes membres.

5.2.2 Dépenses d'investissement

Les études sur la réhabilitation des dépotoirs et la gestion des déchets dans les communes membres ont été les principales dépenses en investissement (66 % soit 11 160 437 CFP). Les dépenses en investissement imprévues de l'exercice 2015 ont été reportées, représentant 24 % de la section d'investissement, soit 4 085 537 CFP. Enfin, 10 % (soit 1 722 059 CFP) des dépenses d'investissement ont servis à acheter du matériel de bureau pour la CODIM et les 6 comités de tourisme des îles Marquises.



6 SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AUX ASSOCIATIONS

En 2016, la CODIM a attribué 11 813 997 CFP à plusieurs associations :

- FEPSM : homologation de 3ème catégorie du navire Ta Hiva pour servir l'île de Fatu Hiva en cas de secours en mer ;
- KAMAVE : Tournée en France du 19 mars au 20 avril 2016 dans le cadre du festival à Rochefort et de l'exposition du musée Quai Branly ;
- MATAKITE : déplacement dans les îles COOK ;
- MEJ Marquises : rénovation du centre Tamauani de Anaho ;
- Jeux des Marquises : organisation des 5èmes jeux des Marquises à Hiva Oa ;
- Radio Marquises : Acquisition de nouveaux équipements pour maintenir les fréquences dans l'ensemble des îles Marquises.

